



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

exportations

Question écrite n° 57062

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur les exportations de volailles par la France. En effet il semblerait que Bruxelles a menacé d'interdire les exportations de volailles françaises. Il lui demande ce qu'il entend faire pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

L'interdiction des exportations de volailles françaises n'a jamais été évoquée au comité de gestion de l'organisation commune des marchés dans le secteur agricole, chargé de la fixation des restitutions à l'exportation de la viande de volaille. Les exportations de volailles françaises sont en diminution, notamment sur le marché européen, en raison d'une progression des importations en provenance des pays tiers. Les restitutions à l'exportation pour les poulets entiers congelés s'élèvent à 40 EUR/100 kg depuis janvier 2009.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57062

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 août 2009, page 7752

Réponse publiée le : 20 octobre 2009, page 9904